



## La lettre N°167 - mercredi 8 juin 2011

### L'agenda de la semaine

Parmi les rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 6 juin** : Déplacement à Bruxelles dans le cadre des travaux du Comité d'Evaluation et de Contrôle de l'Assemblée Nationale "Performance des politiques sociales en Europe"
- **mardi 7 juin** 11h : Colloque sur le financement des infrastructures sportives à l'Assemblée Nationale
- **mercredi 8 juin** 10h : Examen en Commission des Affaires Sociales de la Proposition de Loi Cherpion sur l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels
- **mercredi 8 juin** 11h30 : Examen de la Proposition de résolution sur la création d'une Commission d'enquête sur les emprunts toxiques
- **mercredi 8 juin** 18h : Forum des Idées du PS sur le Sport
- **jeudi 9 juin** 9h30 : Examen de la Proposition de Loi du Groupe SRC sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe
- **jeudi 9 juin** 11h30 : Intervention dans le cadre de l'examen en séance publique de la Proposition de Loi SRC de création d'une taxation des transactions financières
- **jeudi 9 juin** 15h : Examen en séance publique de la Proposition de Loi sur le décrochage scolaire
- **vendredi 10 juin** 12h : Déjeuner avec le Maire de Saint-Chamond, Philippe Kizirian
- **vendredi 10 juin** 19h : Fête de la Saint-Jean à Monthieu

### L'Analyse



#### Intervention dans le cadre de l'examen de la résolution socialiste pour une Taxe "Tobin" sur les Transactions Financières

Je suis intervenu Jeudi 9 juin à l'Assemblée nationale dans le débat sur la proposition de résolution visant à l'instauration d'une taxe sur les transactions financières en Europe. Je tenais tout particulièrement à défendre ce texte à l'initiative du groupe socialiste qui s'attaque aux mouvements spéculatifs.

Il est question de mettre la finance au service l'économie réelle. En effet, depuis 1950, le volume des transactions financières a crû cinq fois plus vite que le PIB. Durant la crise, les aides publiques concrètement versées au secteur financier ont atteint près de 500 milliards d'euros.

La taxe sur les transactions financière est une innovation fiscale majeure qui remplit au moins trois objectifs. D'abord, Répondre à l'injustice criante qui frappe les citoyens européens depuis le début de la crise. En 2 ans, 7 millions d'européens ont perdu leur emploi. Pourtant les gouvernements conservateurs imposent l'austérité et des drames humains se multiplient sans que le secteur financier ne soit mis à contribution pour réparer les dégâts d'une crise dont il est largement responsable. Ensuite, ouvrir des perspectives nouvelles aux Etats. Toutes les prévisions indiquent une rentrée d'argent de 200 milliards d'euros par an. Largement de quoi retrouver des marges de manœuvre et s'affranchir des pressions insoutenables des marchés financiers. Enfin, relancer l'intégration européenne. L'Europe sociale et démocratique que le Parti socialiste appelle de ses vœux passe par la mise en place de cet outil.

Plus de deux ans et demi après le début de la crise, il est temps d'agir. Le Parlement européen s'est prononcé à deux reprises en 2010 et 2011 en faveur de cette taxe. Le Parti socialiste européen en a fait un axe majeur de son action politique. L'heure n'est plus aux incantations. Nicolas Sarkozy, officiellement favorable à cette nouvelle fiscalité, ne peut plus se limiter aux simples incantations, la régulation des transactions financières est une priorité.

[Lire la suite sur le blog...](#)

### L'Actualité



#### La résolution visant à la création d'une Commission d'enquête sur les emprunts toxiques adoptée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale

Mon collègue Claude Bartolone, Président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis travaille depuis plusieurs mois sur la question des emprunts toxiques vendus par les banques aux Collectivités territoriales. Mercredi, la Commission des Finances de l'Assemblée nationale française a décidé de créer une commission d'enquête parlementaire sur les emprunts "toxiques", produits financiers contractés par les collectivités locales et qui les mettent en péril.

Cette commission, est-il précisé, devra étudier "les conditions dans lesquelles des emprunts et produits structurés, des contrats d'échange et d'autres produits financiers à risque s'inscrivent dans une gestion active de la dette, ont été souscrits".

Elle devra également "déterminer l'encours qu'ils représentent, leur nature et leur impact sur les comptes publics ainsi qu'à tirer les conséquences législatives et réglementaires de leur souscription".

[Lire la suite sur le blog...](#)

## L'Assemblée Nationale



### Visite des CM2 de l'Ecole du Pontin de Roche-la-Molière à l'Assemblée Nationale

Après avoir rendu visite aux élèves de l'Ecole du Pontin de Roche-la-Molière pour présenter le travail de parlementaire et répondre aux nombreuses questions des écoliers, j'ai comme prévu accueilli ces 31 élèves de CM2 et leurs accompagnateurs à l'Assemblée Nationale. Tous les élèves ont ainsi découverts le Palais Bourbon que leur camarade "Député Junior" avait déjà visité le 28 mai dernier dans le cadre de l'opération "Parlement des Enfants". A cette occasion ce "Député Junior" avait pris ma place au sein de l'hémicycle afin de débattre et de voter pour un projet issu des réflexions des enfants, avant qu'il soit éventuellement soumis aux

véritables parlementaires. Cette année, les enfants de l'école du Pontin avaient choisi de porter un projet d'actualité relatif à la sécurité routière.

[Lire la suite sur le blog...](#)

## Le Parti Socialiste



### Handicap : le Président des promesses non-tenues

On attendait du président de la République qu'il profite de la deuxième édition de la Conférence nationale du handicap pour regarder en face la situation et tirer le bilan des mauvais résultats de sa politique.

Hélas, on a eu droit à la place à un satisfecit bien loin de la réalité que les personnes en situation de handicap et leur famille vivent au quotidien. La part du budget de l'Etat consacré au handicap « malgré la crise » est présentée comme un engagement fort, alors qu'il se contente de répondre aux obligations légales !

**On nous dit qu'il y a 50 000 enfants en situation de handicap de plus à l'école par rapport à 2007 mais c'est malheureusement**

**un leurre** car si nombre d'entre eux apparaissent désormais dans les statistiques, c'est parce que leur handicap est désormais reconnu. Ensuite parce qu'ils ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté : les « professeurs référents » qui doivent évaluer leurs besoins ont parfois 200 élèves à suivre, d'après le rapport Paul Blanc lui-même ! Les contrats des auxiliaires de vie, privés de statut et de formation de qualité, ne sont plus reconduits depuis 2010, l'Etat se défaussant de ses responsabilités sur les associations et considérant ces postes comme des variables d'ajustement de la politique de l'emploi, sans répondre au besoin des enfants. Les enseignants ne sont pas formés. Les postes de RASED, destinés à accompagner les enfants en difficulté, sont supprimés. L'école n'est pas une consigne où il suffirait de déposer les enfants au milieu de classes surchargées. L'enjeu de la scolarisation ne peut se résumer à la seule ouverture des classes : nous devons nous donner les moyens d'accueillir correctement tous les élèves tout au long de leur parcours.

[Lire la suite sur le blog...](#)

## La 1ère circonscription



### Tournoi handi-valides de tennis de table

Dimanche 5 juin, Pacôme Kinga organisait la seconde édition du tournoi « handi-valides » de tennis de table, au sein de la salle omnisports de la Plaine Achille. Au programme : matchs en simple et en double (équipes mixtes handi-valide), mais surtout, bonne humeur et convivialité !

**L'Association :** St-Etienne Handisport, rue Tournefort - 42000 - Saint Etienne, 04 27 64 74 46

**Art. 1 :** Le tournoi a eu lieu à la salle omnisports de la Plaine Achille située au 31 boulevard Jules Janin 42000 Saint-Etienne.

**Art. 2 :** Le règlement appliqué est celui de la Fédération Française de Tennis de Table à l'exception de quelques adaptations liées à la

pratique en fauteuil roulant.

La principale est l'obligation par le serveur, en simple, de délivrer son service de manière à ce que la balle ne sorte pas latéralement. Chaque match se joue en 3 sets gagnants. Le pongiste ou l'équipe qui marque en premier 11 points remporte le set.

**Art 3 :** Les équipes sont formées d'une personne handicapée (licence FFTT obligatoire) et d'une personne valide (licence non obligatoire).

[Lire la suite sur le blog...](#)

## La Photo

**Nouveau record de France du 100 m pour Christophe Lemaitre**



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

---

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.